

Les Sections européennes

Des méthodes d'apprentissage différentes et ludiques !

*Comment s'inscrire en section
européenne ?*

Il faut en faire la demande auprès
de son collège qui fournira un
dossier complété par le chef
d'établissement et le professeur de
langues vivantes de la classe.

Aucune condition particulière n'est requise
hormis une aptitude et une motivation pour les
langues et un intérêt manifeste pour l'Histoire et
la Géographie.

Résultat donné le jour de l'inscription.



Pour obtenir un bac avec une mention
section euro,

l'élève doit obtenir 12/20 dans la langue de la
section (moyenne du bulletin) et 10/20 à un
examen oral en classe de terminale sur le
programme de la DNL (en histoire -géo).

Une option valorisée



**dans
PARCOURSUP !**



Qu'est-ce que la section euro ou DNL ?

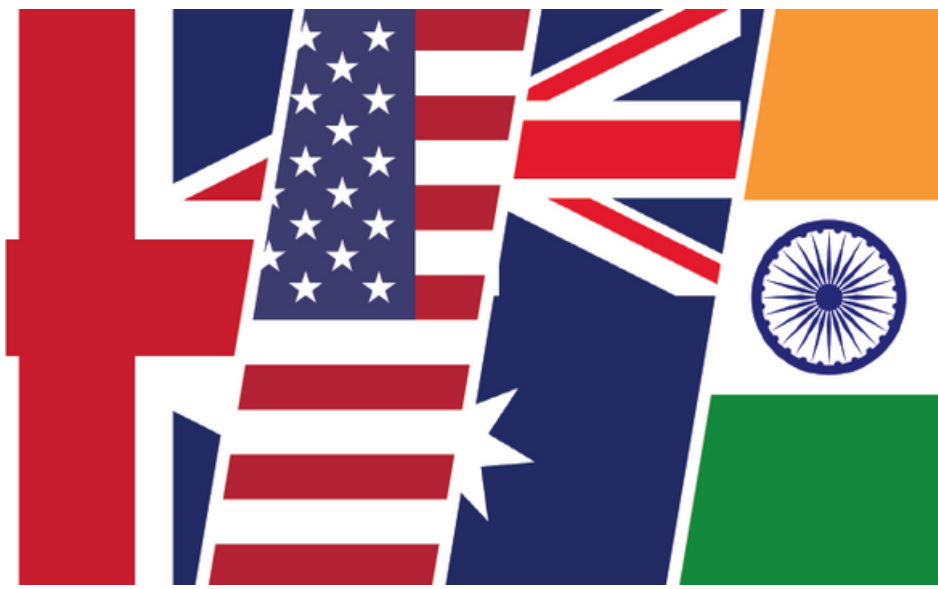
Les sections européennes proposent à des élèves motivés de développer
leurs compétences en langues vivantes, leurs connaissances de la culture
des pays étrangers et ce, dans une discipline non linguistique : l'Histoire-
Géographie.

Au Lycée Jean Moulin, 2 sections européennes - DNL Histoire-géo
sont proposées en Anglais et en Espagnol à raison de 2h
hebdomadaires (1h de co-enseignement avec les professeur(e)s de
langue vivante et 1h avec le/la professeur(e) d'HG uniquement).

En classe de seconde et de première, l'enseignant d'Histoire-Géo,
titulaire de la certification complémentaire en langue vivante choisit
dans les programmes officiels d'histoire-géo des thèmes qu'il
développera avec les élèves en langue anglaise ou espagnole.

En terminale, le programme est décidé par l'Inspection académique
régionale afin d'établir une cohérence entre toutes les sections de
l'académie.

Dans les 2 sections, les interactions et l'actionnel sont valorisés.



Section euro - Anglais



Dans le cadre de la section euro anglais, le lycée entretient un échange avec le **Gymnasium Graf-Friedrich-Shüle de la ville de Diepholz**, en Allemagne. Les élèves de la classe de Seconde Europe doivent participer à cet échange avec leur correspondants allemands en les accueillant dans leur famille pendant une semaine puis, en partant leur tour en Allemagne.

La non-maîtrise de l'allemand n'est pas un problème même si sa pratique est encouragée. Les élèves français et allemands vont communiquer en anglais.

Section euro Espagnol



Dans le cadre de la section euro espagnol, le lycée entretient un échange avec el Instituto **Pilar Lorengar de la ville Saragosse en Aragon**. Les élèves de la classe de Seconde Europe doivent participer à cet échange avec leur correspondants espagnols en les accueillant dans leur famille dans une semaine puis en partant leur tour en Espagne.

La maîtrise de l'espagnol est obligatoire pour intégrer la section et participer à l'échange. Les élèves français et espagnols vont communiquer en espagnol.



2h/semaine : soit 1h de coenseignement + 1h DNL